

NÉGOCIATIONS COMMERCIALES MULTILATÉRALES:
VUES PRÉLIMINAIRES DU CANADA

1. Le Canada considère les nouvelles négociations commerciales multilatérales (NCM) à la fois comme un défi et une occasion de trouver des solutions portant sur les problèmes actuels et nouveaux qui se posent au commerce international. C'est avec la perception de l'urgence et de l'importance de combattre les menaces protectionnistes, de renforcer la règle de droit dans les relations commerciales internationales et de donner un nouvel élan à la libéralisation du commerce que le Canada aborde les NCM.

2. Avec une économie fortement tributaire du commerce international, le Canada croit qu'il est hautement prioritaire d'ouvrir davantage les marchés nationaux à la concurrence internationale et de traiter de l'accès aux marchés et d'autres questions de nature commerciale qui nuisent aux possibilités de nouveaux investissements productifs dans des industries concurrentielles au plan